



Comité directeur

Compte rendu de réunion

| | |
|---|--|
| <u>Objet de la réunion</u> Tous sujets d'actualité | <u>Date de rédaction</u> 23 septembre 2018 |
| <u>Date / heure de début / durée</u> 15 septembre 2018 de 14h à 19h30 16 septembre de 9h à 12h45 | <u>Rédacteur</u> Philippe Zwaenepoel |
| <u>Lieu</u> Rungis | <u>Nom du fichier</u> CD_CR_reunion15&16-09-2018 |
| <u>Participants</u> Voir listes de présence | <u>Destinataires (À:)</u> Ligues Comité directeur DTN Secrétariat fédéral |
| <u>Absents</u> Voir listes de présence | <u>Destinataires pour information (Cc:)</u> |

SOMMAIRE

[Mot du Président](#)

[Election d'un vice-président et du secrétaire général](#)

[Ressources humaines](#)

[Situation financière – point sur les abandons de frais – révision de l'analytique – présentation du suivi du budget \(logiciel CS\) – calendriers \(budget, dispositions financières, codes sportifs\)](#)

[Gestion des licences – démarrage de la saison – évolutions apportées](#)

[Fonds CNDS et future loi sur la gouvernance du sport](#)

[Candidature Paris 2024 - campagne de promotion Billard 2024](#)

[Collaboration FFB – Décathlon](#)

[Pôles et commissions – Tableau de bord des actions – Fiches actions](#)

[Communication interne et externe](#)

[Qualification professionnelle pour l'encadrement du billard](#)

[Travaux des commissions](#)

[Construction du pôle Communication](#)

[Travaux du pôle Formation](#)

[Pôle sportif : présentation des sujets traités l'après-midi](#)

[Questions diverses](#)

Clôture de la réunion du CD

Compte rendu

Le mot du président

Jean-Paul Sinanian fait le point des événements intervenus depuis l'AG de juin 2018, résumés dans l'édito publié sur le site le 5 septembre 2018 (cf. [texte en annexe](#))

Le président rappelle que le secrétariat fédéral constitue la mémoire et la plaque tournante de la fédération, et qu'à ce titre, il convient de le mettre dans la boucle informationnelle pour éviter tout dysfonctionnement.

Election d'un vice-président et du secrétaire général (intervenant : Jean-Paul Sinanian)

La démission de Delphine Pizzinat de la présidence de la commission nationale américain pour raisons personnelles, a nécessité également une élection supplémentaire.

Ces trois élections ont été réalisées à bulletins secrets, avec un seul candidat pour chacun des postes.

Sont élus :

- vice-présidente : Isabelle Mortreux ; 21 votants, 19 pour, 1 nul, 1 abstention
- secrétaire général : Philippe Zwaenepoel, 21 votants, 19 pour, 2 nuls
- président de la CNA : Laurent Goodwin : 21 votants, 21 pour

Nota : Isabelle Mortreux représente le snooker au sein de l'équipe chargée de préparer la candidature du billard aux JO2024.

Ressources humaines (intervenant : Pierre Reynaert)

Le recrutement d'un chargé de communication ayant été abandonné, les ressources financières correspondantes permettront d'abonder le quota d'heures de Marie Cornuel pour gérer le site fédéral, et de s'adjoindre les services de Nicolas Henric pour créer les outils de formation indispensables au soutien du développement des disciplines des billards à poches, dans le cadre d'un emploi à mi-temps et de prestations à la demande.

Un plan de formation a été élaboré en étroite concertation avec les personnes concernées pour développer les compétences du secrétariat fédéral basé à Bellerive-sur-Allier (gestion comptable, bureautique, ...).

Nota : il est prévu de renouveler le mobilier de bureau, aujourd'hui obsolète.

Situation financière – point sur les abandons de frais – révision de l'analytique – présentation du suivi du budget (logiciel CS) – calendriers (budget, dispositions financières, codes sportifs) (intervenante : Viviane Rouchon)

Le réalisé au 31 août 2018 fait apparaître un résultat avoisinant 85 k€ pour l'exercice 2017-2018, qui tient principalement à des prévisions de dépenses surestimées de certaines commissions. Cet excédent est utile pour augmenter les fonds propres mais pénalise d'autant les possibilités d'investissement en termes de développement.

Pour éviter un tel écueil, on partira désormais du réalisé de l'année précédente, charge aux commissions de se tenir dans ce cadre, ou sinon de justifier au plus juste la modification demandée.

Planning type :

- 15 février : enveloppes communiquées aux commissions
- CD d'avril : vote du budget prévisionnel
- AG de juin : vote du budget prévisionnel
- AG de janvier : Ajustement éventuel du budget en cours

Nota : Le niveau de fonds propres¹ nécessaires à la fédération pour faire face notamment aux besoins en fonds de roulement, soit 250 k€, est aujourd'hui atteint ; l'excédent pourra être investi dans des actions de développement.

¹ Voir à ce sujet le guide « Associations et fonds propres » : http://solfia.org/IMG/pdf_Guide_fonds_propres.pdf

Toutes les données financières peuvent être exportées aujourd'hui, soit par commission, soit par code analytique, soit par code comptable.

L'abandon des frais de déplacements pose question en termes de tarif kilométrique dans la mesure où le bénéfice de la réduction d'impôt est subordonné à la condition suivante : *il doit être établi que toute personne placée dans la même situation aurait pu obtenir le remboursement effectif par l'association des frais engagés si elle en avait fait la demande.*

Compte tenu des textes en vigueur, la procédure suivante est confirmée :

- remboursement des frais kilométrique à 0.23 €/km (tarif FFB).
- en cas d'abandon des frais kilométriques, application du forfait fiscal en vigueur pour l'année considérée (0.311 €/km en 2017).

Il n'est pas nécessaire pour la FFB d'afficher deux tarifs kilométriques, selon qu'il s'agisse d'un remboursement ou d'un don.

Les abandons de frais doivent être budgétisés par la fédération ; la procédure ne doit pas donner lieu à des abus, sous peine de pénalités.

Gestion des licences – démarrage de la saison – évolutions apportées (intervenant : Gérard Matthias)

La prise de licence a été ouverte le 21 août. Au 15 septembre, on est arrivé au même nombre que l'année passée.

Comme chaque année, un rappel sera adressé en janvier aux personnes n'ayant pas renouvelé leur licence (et non décédées, selon l'état connu à la date).

Les sanctions disciplinaires, intégrées depuis 2 ans dans la base de données, suivent les intéressés dans leur parcours. Depuis cette saison, un contrôle est mis en place pour que les clubs puissent accepter ou non une personne avec une sanction purgée ou non en toute connaissance de cause.

On peut maintenant saisir les arbitres départementaux dans la base. Voir la procédure avec le secrétariat fédéral.

Sur la base de données, la procédure "mot de passe perdu" a été modifiée.

Le sujet « licence loisirs » est à nouveau abordé, après avoir fait l'objet d'une discussion lors de la réunion du bureau dans la matinée.

Suite notamment aux analyses de Gérard Mathias, la première datant de 2014, les constats suivants ont été dressés :

- Presque tous les licenciés des disciplines BAP pratiquent la compétition. (nous n'avons pas de statistiques mais tous les intervenants s'accordent à dire que le rapport compétition/loisir est de 90/100)
- Environ 60% des licenciés carambole ne sont pas engagés dans des compétitions officielles, mais une partie d'entre eux participent à des compétitions amicales individuelles ou par équipes, faisant l'objet soit d'une classification dans FFBsportif, soit d'un classement interne régional ou départemental, ...
- Beaucoup de clubs font payer à leurs adhérents un forfait global incluant la cotisation, la licence, et le droit d'utilisation des billards ; nota : certaines ligues demandent également un engagement par mode de jeu en compétitions individuelles. Le système du forfait global unique a malheureusement permis à certains clubs de faire de la trésorerie en ne prenant pas la licence de tous leurs membres ou en ne leur restituant pas l'écart de prix lorsqu'ils se licencient pour la première fois (licence découverte) ;
- Les parts « ligue » et « CDB » ajoutées à la part fédérale sont laissées au libre arbitre des organes déconcentrés, et peuvent donc soutenir ou contrarier la politique tarifaire fédérale.

On voit donc que, dans ce contexte, la probabilité est forte que la mise en place de la licence « loisirs » se traduise par une réduction notable des moyens fédéraux, la diminution des recettes « licences » n'étant pas compensée par l'arrivée de nouveaux licenciés « loisirs ».

Une communication sera faite sur le sujet.

Fonds CNDS et future loi sur la gouvernance du sport (intervenant : Pierre Reynaert)

Etablissement public sous la tutelle du Ministre des Sports, le Centre national pour le développement du sport (CNDS) bénéficie, pour l'essentiel, de recettes affectées par les lois de finances, provenant principalement de prélèvements sur les recettes de la Française des Jeux (FDJ) et des produits sur les droits télévisuels appelés également "taxe Buffet", ces derniers produits étant restés plafonnés à 25M€, malgré les demandes répétées de déplafonnement du CNOSF.

Parmi les 60 propositions contenues dans cette nouvelle gouvernance, il faut citer tout particulièrement :

- un GIP (groupement d'intérêt public) qui va remplacer le CNDS. Il réunira les quatre parties prenantes (l'État, le mouvement sportif, les collectivités territoriales sur quatre niveaux et les entreprises) "afin de définir une stratégie commune et de coordonner les interventions sur le territoire".
- La mise en place de l'élection des présidents de fédération par les clubs. L'enjeu est d'impliquer davantage les clubs dans le fonctionnement fédéral, et qu'en retour, les clubs fassent plus d'efforts pour recruter et licencier de nouveaux adhérents. Nota 1 : les règles électorales devront être modifiées dans le Code du sport ; nota 2 : pour la FFB, les clubs pourraient voter dans une espace sécurisé, via le portail E2I.
- l'autonomisation et la responsabilisation du mouvement sportif vont se traduire par l'abandon de la tutelle de l'État sur les fédérations sportives. Celle-ci va faire place à "un contrôle des conditions structurelles de la délégation". Parallèlement, le pouvoir du CNOSF sera élargi au contrôle de la mise en place des chartes et comités d'éthique et déontologique des fédérations.
- Les fédérations auront un droit de regard sur la redistribution des fonds dévolus au mouvement sportif, et pourront donc garantir la cohérence de leur politique sportive.
- Le partage des données en résultant avec les organes déconcentrés devrait permettre de favoriser la création de groupements d'employeurs au niveau fédéral.
- Le bénévolat sera soutenu et encouragé, avec notamment la possibilité de voir les journées de bénévolat prises sur le temps de travail, compensées financièrement par le GIP.

Candidature Paris 2024 - campagne de promotion Billard 2024 (intervenants : Jean-Pierre Guiraud, Jean-Philippe Parmentier)

Le monde du billard se présente uni pour cette campagne, suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la WCBS (World Confederation of Billiards Sports), interlocuteur officiel du CIO, et à l'accord intervenu entre le snooker amateur et le snooker professionnel.

Concrètement, la volonté du CIO est de limiter le nombre de sports additionnels à 2, voire 3. Le COJO (comité d'organisation des jeux olympiques) sera amené à se prononcer au 2^e trimestre 2019.

L'alignement des planètes (soutien des instances internationales, Paris 2024, collaboration engagée avec Décathlon) est favorable et il faut marquer les esprits.

La campagne Billard 2024 prévoit de s'appuyer sur deux évènements majeurs :

- Une conférence de presse en novembre 2018
- Une compétition préolympique en mars 2019 (11 et 12 mars) sur 3 billards ; 4 équipes masculines et 4 équipes féminines de triathlon (carambole, américain, snooker).

La conférence de presse se déroulerait dans la salle Gustave Eiffel², située au 1er étage de la tour Eiffel, avec pour cibles le COJO, les médias (presse, TV, ...), le monde du sport (CNOSF, ...).

² Cette salle a notamment accueilli la cérémonie de remise du ballon d'or 2017.

Cette conférence permettrait de présenter tous les atouts de la candidature du billard pour les JO 2024, et donnerait lieu à une démonstration de Florian Kohler dont les vidéos de trickshot ont été visionnées plus d'un milliard de fois. Le coût total de cet évènement est estimé à 15k€, soit 1€ par licencié.

Pour la compétition préolympique, la location d'une salle du château de Versailles est envisagée mais les contacts pris avec les responsables n'ont pour l'instant pas abouti. A défaut, d'autres pistes sont explorées, dont une proposition de Décathlon Paris porte de Montreuil, qui dispose d'un premier étage libre. L'hébergement des équipes, à la charge de la fédération, pourrait être assuré au cercle national des armées.

Nota : En cas d'échec de la candidature du billard aux JO 2024, celle-ci serait représentée aux JO 2028 à Los Angeles.

Collaboration FFB – Décathlon (Intervenant : Pierre Reynaert)

Depuis le printemps, La FFB est en contact avec le directeur marketing-développement de Décathlon. L'enseigne aux 300 magasins et 27 000 coéquipiers en France veut développer le billard, un peu sur le modèle utilisé il y a une trentaine d'années avec le tennis de table. Elle dispose d'un laboratoire pour la conception d'équipements de sport, fort de 50 chercheurs et techniciens.

Dès la fin de la saison dernière, la collaboration a débuté avec le club de Ronchin qui a participé à la formation des personnels Décathlon du département du Nord. Progressivement la démarche va diffuser à l'ensemble du département puis à la ligue des Hauts de France et, si possible, à tout le territoire.

L'objectif pour Décathlon est de développer le rayon billard en étoffant l'offre matérielle, que chaque vendeur soit capable de parler du billard aussi bien que des autres sports et que les échanges entre les clubs et les magasins de l'enseigne se généralisent.

Décathlon a déjà développé une application pour smartphone et PC présentant tous les clubs de billard en France, affiliés et non affiliés : un client Décathlon peut trouver instantanément le ou les clubs à proximité du magasin concerné.

http://maps-billard.s3-website.eu-west-3.amazonaws.com/?opeco=opeco:PAGE-SPORT-Billard_CONSEIL-SPORTIF-map&type=opeco

Il faut, bien entendu, que parallèlement tous les clubs mettent l'accent sur la qualité de l'accueil, de l'accompagnement et de la formation de nouveaux pratiquants.

Pôles et commissions – Tableau de bord des actions – Fiches actions (intervenant Philippe Zwaenepoel)

Le projet fédéral 2017-2020 validé en AG le 13 juin 2017 prévoit de réaliser 30 actions, avec pour objectif central le développement.

En septembre 2017, il est fait le constat que le comité directeur, maître d'ouvrage du projet fédéral, n'a que peu de visibilité sur l'état d'avancement de ces différentes actions, d'autant plus que de nouvelles sont venues s'ajouter depuis, modifiant éventuellement l'ordre des priorités.

Pour remédier à cette situation, en étant cohérents (faire ce que l'on dit) et transparents (dire ce que l'on fait), il est demandé à tous les responsables d'action de remplir des fiches d'actions opérationnelles, comportant les différents points suivants : *Date de démarrage, date de fin prévue, objectifs et résultats attendus, programme de travail et calendrier, partenaires externes, moyens financiers nécessaires, travaux réalisés à la date d'actualisation, travaux restant à réaliser, Commentaires éventuels (conditions de réussite, problèmes rencontrés,...)*.

Ces fiches seront actualisées régulièrement et permettront d'établir un tableau de bord de l'état d'avancement du projet fédéral, et au comité directeur de réagir rapidement, en cas de difficultés, pour débloquer une situation, apporter un soutien financier ou humain, réorienter une action si nécessaire.

Communication interne et externe (intervenante Viviane Rouchon)

Points d'actualité :

- Actualisation de la plaquette fédérale sous une forme moins luxueuse que la plaquette précédente : projet en cours ; on fera appel si nécessaire à une agence de communication pour finaliser le projet, dans un cadre non encore défini (collaboration Décathlon ? ...).
- Actualisation de la plaquette « dynamo » à destination des clubs : projet en cours.
- Clip vidéo FFB réalisé par Kozoom ; cet excellent clip date de plusieurs années ; faut-il en réaliser un nouveau ?
- Faut-il relancer la chaîne Youtube FFB, avec notamment des interviews (président FFB, joueurs, ...) ?
- Site FFB - ATIWEB :
 - Une photothèque va être constituée sur le site fédéral ; lors de l'utilisation de ces photos, nécessité absolue de respecter les droits à l'image ;
 - Le site fédéral est lent³, ce qui peut rebuter certains visiteurs ; ATIWEB sera invité à remédier à cette situation. ;
 - Lettre de la fédération : elle va redémarrer, avec une périodicité bimestrielle. Toutes les forces vives de la fédération seront mises à contribution pour produire le contenu nécessaire.
- Réalisation d'une affiche regroupant les actions de développement
- Communication vers les clubs des résultats des concours
- Communication vers les mairies des clubs primés lors des concours
- Réalisation d'une affiche format A4 concernant Billard2024 à destination des clubs
- Relance de la boutique en ligne d'objets publicitaires en s'appuyant sur Kozoom ...

Qualification professionnelle pour l'encadrement du billard (intervenant : Marc Massé)

Situation

Les modifications apportées par la directive 2013/55/UE visent à renforcer le marché intérieur et à promouvoir la libre circulation des professionnels, notamment en réduisant les charges administratives liées à la reconnaissance des qualifications professionnelles par les Etats membres de l'Union européenne et de l'Espace économique européen.

Les brevets d'état d'éducateur sportif 1 et 2 ont été abrogés en 2012. Les BPJPS (brevet professionnel – niveau Bac) et DEJPS (diplôme d'état – niveau Bac + 2) les ont remplacés.

L'obtention du DEJPS nécessite 1000h de formation et coûte de l'ordre de 7 à 9 000 € ; Ce diplôme est préparé en alternance⁴ soit par la formation initiale, l'apprentissage ou la formation continue. Seulement 2 ou 3 candidats se sont renseignés. En tout état de cause, la fédération ne serait pas en mesure de répondre aux demandes.

Les titulaires du diplôme fédéral d'initiateur de billard obtiennent de droit l'unité capitalisable quatre (UC4) « être capable d'encadrer le billard en sécurité » du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif » mention « billard ».

³ Deux sites spécialisés de mesure de vitesse de sites Web ont permis de quantifier ce problème.

⁴ <http://www.sports.gouv.fr/emplois-metiers/diplomes/le-dejeps/Formations/>

Le 3^e niveau de la formation fédérale, le DECF (Diplôme d'entraîneur coordonnateur fédéral) couvre, quant à lui, la moitié du diplôme professionnel DEJPS.

L'article 212 du Code du sport qui n'est plus véritablement appliqué aujourd'hui, s'appuie sur la sécurité⁵ pour déterminer si une activité physique et sportive, doit être réglementée ou non, et traite donc aujourd'hui indifféremment l'alpinisme ou le billard.

L'approche réglementaire sépare l'intervention selon le fait qu'elle soit bénévole (sans obligation de diplôme) ou contre rémunération (profession réglementée), alors que fondée sur la sécurité des usagers, cette distinction n'est pas cohérente.

Dans ces conditions, et dans un contexte de renforcement de l'autonomie des fédérations, l'enseignement du billard contre rémunération doit pouvoir se libérer des contraintes réglementaires actuelles, en faisant appel également aux titulaires du DFI ou du DECF.

Travaux des commissions

Commission des juges et arbitres (intervenant : Thierry Deléglise)

La commission œuvre sur deux plans : sportif (désignation des arbitres) et formation des arbitres (inclus dans le pôle formation).

On manque aujourd'hui d'arbitres et les stages de formation d'arbitres ne font pas le plein.

La nomination des arbitres fédéraux est faite sur la base d'une évaluation par les pairs lors des championnats. Un arbitre fédéral probatoire peut ainsi être confirmé ou non en tant qu'arbitre fédéral.

Commission administrative (intervenant : Claudine Mesny)

La commission a rédigé un guide des procédures et des courriers-types pour l'information des commissions de discipline afin que les décisions prises ne soient pas mises en défaut par un éventuel non-respect des procédures.

L'harmonisation des niveaux de sanctions entre commissions de discipline doit être également recherchée, en se basant sur la jurisprudence en cours.

Un document va être établi sur les critères d'affiliation des clubs, dans le cadre d'une approche ouverte.

Commission Systèmes d'information (intervenant : Claude Schaffran)

Le logiciel BaP est bien documenté et, avec l'aide de son concepteur, a été pris en charge par la commission, sans difficultés particulières.

Une étude est en cours pour traiter le KO et double KO pour l'américain.

Le logiciel FFBSportif a posé davantage de problèmes de prise en main, mais ceux-ci sont en voie de résolution.

Les supports informatiques (langage, bases de données, ...) sur lesquels s'appuie FFBSportif commencent toutefois sérieusement à dater (2005) et il est temps de moderniser le système, en termes de sécurité et de performances. Un cahier des charges sera établi d'ici le 31 décembre 2018, intégrant des fonctionnalités supplémentaires via une enquête auprès des ligues, et proposé à des sociétés de service, l'objectif étant si possible de disposer d'un nouveau FFBSportif pour la saison 2019-2020, l'ancien étant gardé temporairement en secours.

Nota : le cahier des charges prévoira notamment de ne pas trop modifier l'interface à laquelle sont habitués les utilisateurs. Parmi les fonctionnalités supplémentaires, des statistiques par club, le nombre de compétiteurs par catégories, ...

⁵ « Garantissant la compétence de son titulaire en matière de sécurité des pratiquants et des tiers dans l'activité considérée » ...;

Il n'est pas prévu dans l'immédiat d'intégrer le 5 quilles, les critères de classement étant totalement différents.

Commission nationale blackball (intervenant : Eric Leroux)

Un club de blackball de Poitiers (ligue Nouvelle Aquitaine) a demandé une dérogation sportive pour participer aux championnats des Pays de la Loire où l'offre sportive est représentative de l'offre sportive fédérale. Le club est persuadé également de pouvoir entraîner par cette initiative de nouveaux licenciés venant d'organisations concurrentes. Le seul accord qui lui manque pour cette dérogation est celui de la ligue des Pays de la Loire.

Considérant l'enjeu que représente le blackball pour le développement de la fédération, le comité directeur se prononce à l'unanimité pour le soutien de cette demande de dérogation et mandate la présidente de la commission administrative pour trouver une solution ad hoc avec la ligue des Pays de la Loire.

Construction du pôle Communication

Il est constitué des commissions « communication », « développement » et « systèmes d'information ». Les actions correspondantes ont été abordées le samedi après-midi.

Travaux du pôle Formation (intervenant : Marc Massé)

Ce pôle est piloté par Marc Massé et Eric Vaquier.

La formation concerne trois types de public : les formateurs, les arbitres et les dirigeants.

Concernant les formateurs, ce qui est prévu au 15 septembre 2018 :

- CFA : 7 formations programmées pour 2018-2019 pour le moment (4 en carambole, 3 en Bâp) en CVDL, HDF, IDF, Normandie, et Occitanie
- DFI : 2 sessions programmées en IDF et Bretagne, à venir GE, AURA, CVDL
- DECF : 1^{ère} session étalée sur la saison (4 modules en présentiel) et 10 candidats inscrits

Les formations CFA sont payantes ; le nombre de CFA est en baisse. La fédération manque d'informations aujourd'hui sur l'activité des CFA : qui anime, qui n'anime pas.

La formation des DFI sur deux fois trois jours (V,S, D) est préférée par les participants (nécessitant seulement deux jours de congés), plutôt que la semaine complète (5 jours de congés). Nota : il est suggéré de créer une carte DFI sur le modèle de celle des CFA.

Le DECF est le niveau demandé pour être entraîneur, formateur et coordonnateur d'ETR.

La Fédération est en contact avec l'INSEP (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance) pour signer une convention d'utilisation de la plateforme de formation à distance de l'INSEP. Le groupe de travail correspondant est constitué, avec notamment Marc Massé, Louis Edelin, Thierry Renaud, Nicolas Henric, ...

La CoDev sera chargée de définir le contenu de la formation des dirigeants bénévoles sur des thèmes généraux tels que la responsabilité juridique ou la comptabilité par exemple.

Des documents sur la formation des arbitres seront demandés aux ligues pour alimenter le portail INSEP.

Pôle sportif : présentation des sujets traités l'après-midi (intervenant : Marc Massé)

Ces sujets sont les suivants :

- état d'avancement des travaux sur le HN (sélectionneurs et entraîneurs nationaux / sélections internationales / conventions joueurs)
- Problème projet de réforme fédérale du blackball

- Retour sur le point 9 de l'ordre du jour du CD pour prise en compte (fiches actions opérationnelles – tableau de bord)
- état des lieux et planification des travaux du pôle sportif pour 2018-2020

Concernant le haut niveau, les objectifs sont 1/ d'obtenir les meilleurs résultats possibles au plan international 2/ de détecter et de former les espoirs pour en faire de futurs champions. Cela passe notamment par la formation des entraîneurs-coordonnateurs.

L'harmonisation entre disciplines des remboursements des déplacements lors des participations aux championnats internationaux est recherchée.

Les sélections pour les championnats internationaux concernent les féminines, les hommes et les jeunes, et donnent lieu à remboursement partiel des frais de déplacements.

Les championnats des vétérans, non prioritaires pour la fédération, ne font pas l'objet de remboursements ; par contre, le secrétariat fédéral est souvent mis à contribution pour les aspects « logistique » de ces championnats (réservation d'hôtels, ...).

Chaque sportif concerné recevra dès maintenant à ce titre, une convention individuelle à signer qui formalise la relation joueur international / fédération.

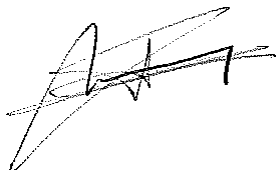
Il est suggéré à ce propos le renvoi simplement de la dernière page avec la signature du joueur pour éviter des frais de reproduction et d'expédition, la convention totalisant 18 pages.

Questions diverses

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les participants, leur souhaite un bon retour et clôt la réunion à 12h45.

Le président



Jean-Paul Sinanian

Le secrétaire général



Philippe Zwaenepoel

Edito du président

Trois mois à peine se sont écoulés depuis la mi-juin et l'assemblée générale de la fédération. De nombreux événements ont eu lieu depuis qui méritent d'être récapitulés.

L'AG de Lyon a été parfaitement organisée et je tiens à remercier le CCA et Claude Schaffran. Les clubs et licenciés de Normandie, Pays de la Loire, Méditerranée, Corse et Réunion n'étaient pas représentés pour ce moment privilégié de travail et d'échanges des ligues entre elles et de l'échelon national vers les organes déconcentrés. Nous avons été nombreux à le déplorer tant la participation de tous est importante pour faire avancer la cause du billard.

Nous avons invité les salariés pour permettre aux uns et aux autres de mettre un visage sur un nom et une voix. Ils ont répondu présent, mise à part Rose-Marie Iglesias notre aide-comptable retenue par des obligations familiales, et je tiens à les en remercier.

Suite au décès d'Olivier Coumert, aux différentes démissions, trois postes étaient à pourvoir. Ont été élus : Philippe Zwaenepoel, Denis Brayer, Laurent Goodwin. Bienvenue à eux et d'avance merci de leur engagement.

Sur demande unanime des ligues, la licence indépendante qui posait plus de problèmes qu'elle ne rendait de service a été supprimée.

Dans la semaine qui a suivi l'AG, notre secrétaire générale, Stéphanie Giron a démissionné pour raisons personnelles. Qu'elle soit ici remerciée de son action durant toutes ces années.

Ulysse Chedhomme, chargé de communication, n'a pas souhaité renouveler sa période d'essai ce qui va nous obliger à revoir notre organisation, sur ce point comme sur d'autres.

Comme annoncé à l'AG de Lyon, nous continuons à travailler sur deux dossiers qui seront, je crois, le cœur des projets de développement du billard dans les mois et les années à venir :-

Le [projet billard 2024](#) avance bien, mais il va falloir accélérer maintenant d'ici le printemps 2019. L'argent des partenaires du projet sera utilisé pour financer des actions médiatiques inédites et spectaculaires. Je ne peux pas être plus précis pour l'instant.- La collaboration avec Décathlon se met en place, tout d'abord sur le département du Nord. Les salariés de Villeneuve d'Ascq ont été initiés par l'école de billard du club de Ronchin. Le directeur de Décathlon a passé les billards de bronze d'argent et d'or pour se rendre compte de ce qu'était l'enseignement du billard dans l'ensemble des disciplines. *A ceux qui doutent encore que le billard est un sport, Décathlon, enseigne française de distribution d'articles de sport, apporte d'ailleurs [une réponse très claire](#).* Ce partenariat peut être une chance extraordinaire pour la fédération, si les clubs s'attachent à s'ouvrir à de nouveaux publics en rendant le club plus visible, le local plus agréable, avec des adhérents chaleureux et accueillants.

La démission simultanée de la plupart des membres de la commission systèmes d'information nous a rappelé l'obligation d'assurer la sécurité et la pérennité de nos systèmes informatiques en faisant appel à des prestataires de services professionnels.

Nous avons également planché avec le président du CNOSF, Denis Masseglia, sur la meilleure façon de présenter la candidature du billard au JO mais aussi sur la future loi sur la gouvernance et le financement du sport. Le CNOSF, lors d'un congrès extraordinaire organisé à Paris le 29/8, a présenté un rapport qui va être remis au ministère. Ce rapport préconise en particulier de confier le financement du sport directement aux fédérations, charge à elles d'organiser la redistribution aux échelons régionaux et départementaux, et aux clubs. Il a été acté de lancer une pétition nationale pour protester contre la baisse globale du financement du sport en 2018.

Le bureau fédéral s'est réuni une fois en juillet et une fois en août pour gérer les dossiers en cours et préparer la rentrée.